

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 7 août 2017 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences :	M.	Claude Breault, maire
	MME	Nicole Beaulieu, conseillère # 3
		Nadia Sheink, conseillère # 5
	MM.	Michel Dubé, conseiller siège 1
		Jean-Guy Beaulieu, conseiller # 2
		Élézar Lepage, conseiller # 6
Absence motivée :	MM.	Roger Dubé, conseiller # 4

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 24.1 Gaspillage d'eau
- 24.2 Abat-poussière

et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

1. Ouverture de la session
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 juillet 2017
4. Comptes
5. Correspondance
6. Certificat de la tenue d'un registre et suivi - Règlement d'emprunt # 144-17 travaux TECQ
7. Travaux Taxe d'essence et contribution du Québec (TECQ) – Soumission asphalte
8. TECQ – Autres travaux (toitures, planchers, ...)
9. Pavillon – Paiement de notre contribution
10. Pavillon – Remerciements
11. Pavillon – Suivi, Inauguration
12. Pavillon – Peinture et autres
13. Pompe – Puits eau potable
14. Calibration compteur d'eau
15. Budget révisé OMF
16. Location chalet par mois
17. Terrain de jeux – Fin
18. Fleurons – Visite le 9 août
19. Asphalage – Rue du Quai
20. Adoption règlement Cour municipale
21. La Route des passants – Inauguration
22. Location bureau
23. Machine à pression
24. Affaires nouvelles
Période de questions
25. Clôture de la séance

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demandé si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.


3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 10 JUILLET 2017

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 juillet 2017 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demandé si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5230


Maire

DG

241-17 4.

COMPTES*Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé**D'autoriser le paiement des comptes suivants.***COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS**

Rémunération employés	Total	15 755.63 \$
Chèque # 12434 à # 12470	Chèques de la liste des comptes du 10 juillet 2017	
Chèque # 12471 Normand Fontaine	Réso 181-17 Arrosage fleurs (4 sem.)	520.00
Chèque # 12472 Hydro Québec	Électricité (9/13)	3 214.84
Chèque # 12473 Shaw direct	Câble chalets	65.51
Chèque # 12474 Poste Canada	3 envois collectifs (Pères, été, bulletin)	105.45
Chèque # 12475 Construction Déjélico	Réso 225-17 Pavillon du Lac (1 ^{er} vers.)	82 782.00
Chèque # 12476 Samson Électrique	Réso 212-17 Pavillon du Lac (électricité)	4 656.49
Chèque # 12477 Ministère du Revenu	Taxe d'hébergement (04-05-06)	45.37
Chèque # 12478 Déry télécom	Téléphone (6)	302.41
Chèque # 12479 Hydro Québec	Loisirs (2 mois)	370.00
Chèque # 12480 Construction Déjélico	Réso 225-17 Pavillon du Lac	11 079.02
Chèque # 12481 Pauline Beaulieu	Réso 88-17 Gestionnaire chalet juillet	101.50
Chèque # 12482 Micheline Rodrigue	Réso 317-16 Conciergerie juillet (75, Princ.)	633.59
Chèque # 12483 Chantal Corbin	Réso 318-16 Conciergerie et fleurs (73, Princ.)	253.76
Chèque # 12484 Munic. (Petite caisse)	Lettres enregistrées et divers	85.72
Chèque # 12485 Revenu Québec	Remises juillet 2017 (eur)	1 904.75
Chèque # 12486 Revenu Canada	Remises juillet 2017 (eur)	285.53
Chèque # 12487 Hydro-Québec	Électricité (3/13)	1 002.03
RA Fondation CSN	Cotisation des employés 25-06-2017 au 22-07-2017	160.00
TOTAL INCOMPRESSIBLES PAYÉS		<u>107 567.92 \$</u>

COMPTES À PAYER

1. Alcide Ouellet et fils inc.	Réparation (souffleuse, faucheuse)	501.28
2. Beaulieu Pauline	Ménage pavillon et boudoir	726.71
3. Beaulieu Bertfuer	Remb. sable (piscine)	28.69
4. Beaulieu Cindy	Achats terrain de jeux	53.54
5. Breault Claude	Déplacements (tour village, MRC)	53.75
6. Cima + S.E.N.C	Honoraires professionnels devis asphalté (Réso 171-17)	2 874.38
7. Construction Déjélico inc.	Projet pavillon du Lac (Réso 172-17)	6 987.24
8. Dickner inc.	Corde ½ x 335 torsade poly	48.62
9. Entreprises Boucher et Santerre	Essence	383.62
10. Excavation Régis Bérubé	Sortir pompe	216.15
11. Groupe Ultima	Assurances estrades (Réso 178-17), CDL (Réso 184-17)	314.00
12. Information	Connecter câble (borne)	143.10
13. Kopilab Les services	Fournitures de bureau	120.72
14. Lavoie Francis	Déplacements sécurité incendie	36.55
15. Lawson Products	Graisse, huile	389.14
16. Livraison M. L	Messageerie pièce	11.39
17. Macpek inc.	Roue camion western	926.97
18. Mallette	Honoraires comptabilité	6 611.06
19. Matériaux du Lac	Salle, plage, chalets, voirie, ent. Garage	835.07
20. Ministre des Finances	Élévateur incliné frais annuel	83.77
21. Nettoyeur Christine	Service juillet	82.78
22. Pétoles JMB	Diésel 414.3L/.8690\$ (6 juillet 2017)	413.94
23. Pièces autos Rymouski	Douille, huile, chafameau	98.22
24. Réal Huot inc.	Grille égout	770.42
25. Réfrigération Y.P inc.	Visite entretien climatisation	373.67
26. Régie intermunicipale	Ordure, récupération	4 847.80
27. Rodrigue André Bruno	Remb. crochet et cire	49.13
28. Sani Express	Produits nettoyage (pavillon)	271.81
29. Scie mécanique L. Ouellet inc.	Kit carburateur, ouvrage scie béton	93.40
30. Serrurier clef mobile	Porte clef	32.24
TOTAL COMPTES À PAYER		<u>28 379.16 \$</u>

Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'Assemblée, demandé si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5231

CB

Maire

DG

5. CORRESPONDANCE

1. Courriel reçu de M. Martin Doiron félicitant Mme Pauline Beaulieu et M. Régis Ouellet pour le soin particulier du site et l'accueil chaleureux.
2. Communiqué du Développement économique Canada pour les régions du Québec. La Municipalité a reçu du gouvernement du Canada une aide financière de 58 253 \$ (50 % du projet) sous forme de contribution non remboursable pour rénover le Pavillon du Lac.
3. Lettre reçue de Mme Chantal St-Pierre au nom de monsieur Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup. Que le 18 juillet dernier madame St-Pierre a reçu la copie conforme de la lettre de madame Danielle Albert et la résolution numéro 232-17 Demande financière Promontoire.
4. Courriel reçu de Mme Stéphanie Nantel. Une équipe de 4 personnes voyagera à travers le Canada faisant voler un drone et passera au-dessus de notre village le 27 août prochain organisé par Duracell et Maclean.
5. Reçu de la MMQ une ristourne de 2016 au montant de 3 078\$.
6. Rapport annuel reçu de la Maison des jeunes La Piñole.
7. Fondation de la santé du Témiscouata vous invite à venir vous amuser au Parc Clair Soleil secteur Cabano le 18 août 2017 à 18 h pour un spectacle donné par le groupe Tone Call à 30\$. Cet événement a pour but d'amasser des fonds pour l'achat d'équipements.
8. Appel à la solidarité municipale/ Demande de soutien financier pour la campagne solidarité Ristigouche. La municipalité fait l'objet d'une poursuite abusive par la pétrolière Gastem qui réclame 1.5 million de dollars en dommages et intérêts et demande un soutien financier.
9. L'université du Québec à Rimouski en collaboration avec la Coopérative de Développement Régional est fière de présenter un nouveau programme qui vise à enseigner les connaissances dans les domaines développement coopératif et l'économie sociale.
10. Journée du Patrimoine au Témiscouata du 11 au 21 août 2017 une belle escapade culturelle sous le thème « Raconte-moi une histoire » pour mettre en valeur divers aspects de l'histoire régionale.
11. Reçu un certificat contre la violence conjugale de l'Autre-toit du KRIB.
12. Reçu un mot de remerciement pour la contribution financière pour la journée de la famille tenue à Rivière-Bleue le 27 mai dernier.

242-17 6. CERTIFICAT DE LA TENUE D'UN REGISTRE - RÈGLEMENT D'EMPRUNT # 144-17 TRAVAUX TECQ

Le 25 juillet de 9 h à 19 h, tenue d'un cahier d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement # 144-17 dépenses pour programmation TECQ et emprunt. Le nombre de signatures de personnes habiles à voter pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin était de 61. À 19 h le nombre de personnes qui se sont enregistrées était de 0, donc le règlement # 144-17 est réputé avoir été adopté. Lecture faite devant Mme Sylvie Dubé, aide secrétaire le lendemain à 8 h.

Ce règlement a été envoyé, le 26 juillet suite à la tenue du registre, pour approbation au MAMOT accompagné de la Programmation des travaux TECQ et de la fiche du règlement d'emprunt et de tous les documents exigés (avis public, résultat de la tenue d'un registre...)

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles accepte le dépôt du certificat de la tenue d'un registre, tel que déposé par la directrice générale pour le règlement # 144-17.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demandé si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

243-17 7. TRAVAUX TAXE D'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) - SOUMISSION ASPHALTE

Reçu lettre d'autorisation du MTQ pour notre programmation en voie de la TECQ.
Et lettre du MAMOT approuvant notre programmation

Reçu le devis corrigé mais pas l'approbation du ministère pour le règlement d'emprunt.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

5232


C.B. Maire

DG

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles procède à l'appel d'offre sur SEAO pour la « Fabrication et pose d'enrobé bitumineux pour les rues Beauhieu, Lepage et de l'Église ».

Que les soumissionnaires aient jusqu'au 24 août à 15 h pour soumettre leur soumission sous enveloppe cachetée portant la mention « Soumission fabrication et pose d'enrobé bitumineux » au 73, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0, accompagnée de tous les documents requis soit formulaire de soumission, ventilation des coûts, instructions aux soumissionnaires paraphés et accompagnée des documents exigés et politique de gestion contractuelle signée.

Monsieur Claude Breaud, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

8. TÉCO – AUTRES TRAVAUX (TOITURES, PLANCHERS...)

7. Toitures et planchers de la caisse et de l'édifice municipal
8. Toitures et planchers des chalets
9. Réfection Loisirs (changer éclairage patinoire et refaire estrades défectives)

En voirie

2. Ajout de trottoirs route 232 est.

Ce sujet sera traité ultérieurement.

9. PAVILLON – PAIEMENT DE NOTRE CONTRIBUTION

Ce sujet sera traité ultérieurement.

244-17 10. PAVILLON - REMERCIEMENTS

Réso 58-17 Le 6 mars la Municipalité de Lac-des-Aigles avait mandaté M. Pierre Bossé, bénévole comme surveillant de chantier pour les travaux au Pavillon.

Les travaux ont débuté à la mi-mai 2017 et ont terminé le 17 juillet 2017.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles remercie M. Pierre Bossé pour tout le temps et expertise qu'il a donnés, comme surveillant de chantier des travaux au Pavillon du lac.

La municipalité est immensément reconnaissante de la grande générosité de sa part.

Monsieur Claude Breaud, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

245-17 11. PAVILLON – SOUVI, INAUGURATION

L'inauguration du Pavillon a eu lieu Samedi, le 29 juillet 2017 à 13 h. Les représentants de PIC150 avaient été invités mais aucun n'a pu venir.

40 personnes ont signé le livre d'or. Coupure du ruban, allocutions du maire et de M. Guildo Pelletier, vin d'honneur et gâteau.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Guy Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles remercie M. Guildo Pelletier pour son allocution fort intéressante et M. Doris Dubé pour la prise de photos lors de cet événement.

Qu'elle autorise la directrice à acquitter le coût du gâteau à Resto Lelou dès la réception de la facture.

Monsieur Claude Breaud, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

12. PAVILLON – PEINTURE ET AUTRES

Scellant à 19 943 \$, époxy 25 382 \$ et époxy avec flocons 29 008 \$.

Ce sujet sera traité à l'ajournement.

- 246-17 13. POMPE – PUIS EAU POIABLE
Tête de pompe, moteur, ... Estimé de Groupe Voyer inc. au montant de 4 945,49 \$ + taxes.
Et des Entreprises Camille Ouellet & fils à 9 092.62 \$ + taxes.
Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse l'achat de la pompe au Groupe Voyer au montant de 4 945,49 \$ + taxes le plus bas soumissionnaire.
Monsieur Claude Breaud, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 247-17 14. CALIBRATION COMPTEUR D'EAU
Automation Damours inc. font la calibration du compteur à Biencourt, à Auclair et à Dégelis.
Viendrait ici dans cette même tournée.
À Biencourt en 2016 le coût a été de 517,39 \$.
Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheinik
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage Automation Damours inc. pour faire la vérification du débitmètre (compteur d'eau) au coût de plus ou moins 500 \$.
Monsieur Claude Breaud, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 248-17 15. BUDGET RÉVISÉ OSMH
Déficit de 8 000 \$ de plus donc à payer à l'OSMH 800 \$.
Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheinik
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte le budget Réparation Amélioration Majeure (RAM) révisé 2017 de l'OSMH, qui a été augmenté, passant de 7 313 \$ à 15 313 \$ étant donné que les travaux réalisés ont coûté plus chers que budgétisés. Ce qui portera la part municipale de 2 360 \$ (rés. 297-16) à 3 160 \$.
Monsieur Claude Breaud, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 249-17 16. LOCATION CHALET PAR MOIS
Demande pour le louer au mois ? Un chalet se loue à 77,25 \$ / nuit + hébergement et taxes.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles n'accepte plus de demandes pour des locations par mois ou saisons entre autres car nous ne possédons que 2 chalets à louer.
Monsieur Claude Breaud, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 250-17 17. TERRAIN DE JEUX - FIN
7 semaines subventionnées à 50 % projet étudiant du 26 juin au 11 août. (À recevoir 1 639,46 \$)
5 activités sorties ont été organisées par Cindy, les 6 et 28 juillet et les 3-8 et 10 août. Au total 16 inscriptions revenus de 670 \$ (GL 01-23477).
Dernière sortie prévue : Jeudi, le 10 août, cinéma LIDO, crème molle à Rimouski, le cinéma LIDO a été réservé et ils factureront directement la municipalité. Entrée à 6,50 \$/enfant + forfait 2 \$ pour popcorn et breuvage en fontaine. Autobus Francis Lavote : 225 \$ + Taxes.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la facturation, par le cinéma LIDO des entrées au cinéma et du forfait pour chaque enfant qui sera présent, à la municipalité.
Qu'elle rembourse Mme Cindy Beaulieu pour la crème molle lors de cet activité.
Qu'elle la félicite comme animatrice des Jeux d'été 2017 pour sa patience, son sens de l'organisation, . . . qui ont été forts appréciés de tous.
Monsieur Claude Breaud, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
18. FLEURONS – VISITE LE 9 AOÛT

Visite le 9 août 2017 à 13 h. En 2013 avaient suggéré à la pancarte du Parc Natur'Ailes d'agrandir la plate-bande de fleurs, d'étendre du paillis et enlever la bordure noire. Au bénévolé : changer les poubelles par des bacs pour les parcs. Et faire la tournée quotidiennement.



Maire

5234

DG

19. ASPHALTAGE – RUE DU QUAI

Ce sujet sera traité lors de la préparation de la nouvelle programmation taxe d'accise en septembre octobre.

251-17 20. ADOPTION RÈGLEMENT COUR MUNICIPALE
RÈGLEMENT 145-17

RÈGLEMENT # 145-17 autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Rivière-du-Loup afin de permettre, notamment, l'adhésion de certaines municipalités à la cour municipale.

FORMANT QUORUM DUDIT CONSEIL SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LE MAIRE.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-des-Aigles désire se prévaloir des articles 21 et suivants de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72.01) pour conclure une entente modifiant l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Rivière-du-Loup et permettre l'adhésion de certaines municipalités à la cour municipale;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné aux fins des présentes lors de sa séance ordinaire du 10 juillet 2017;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que le règlement 145-17 autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Rivière-du-Loup afin de permettre, notamment, l'adhésion de certaines municipalités à la cour municipale, soit adopté.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 : La Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Rivière-du-Loup afin de permettre, notamment, l'adhésion de certaines municipalités à la cour municipale. Cette entente est annexée au présent règlement pour en faire partie intégrante comme si elle était ici au long reproduite.

ARTICLE 2 : Le maire ou en son absence le maire suppléant et la directrice générale, sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Lac-des-Aigles l'original de l'entente jointe au présent règlement.

ARTICLE 3 : Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Monsieur Claude Breaux, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

21. LA ROUTE DES PASSANTS - INAUGURATION

La route des passants a été inaugurée le 20 juillet dernier. Quelques dépliant ont été remis à la municipalité.

252-17 22. LOCATION BUREAU

M. Simon Bois aimerait louer un local pour ses affaires de compagnie en attendant la construction de sa maison au Lac-des-Aigles. Le maire lui a proposé son bureau au 75, Principale.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles prête à M. Simon Bois le bureau du maire au 75, Principale pour y entreposer ses documents.

Que les clés de la porte avant de l'édifice municipal et du bureau lui soient fournies.

Qu'il soit dans l'obligation de prendre une assurance responsabilité civile, d'entretenir son local, (vider poubelles, laver planchers...).

Que le maire et la directrice générale soient mandatés à signer le document des conditions du prêt du local.

Monsieur Claude Breaux, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

253-17 23. MACHINE À PRESSION

La machine à pression avait été achetée en décembre 1996 au coût de 8 503.68 \$, elle est usée.
Estimé de Dickner pour machine à pression 3000PSI, 5 GPM, 14 HP au coût de 7 070 \$ + taxes = 8 128.73 \$

Du Groupe EMS d'Edmundston : un modèle 4.8 GPM, 18 HP à 7 436 \$ + taxes, un autre de 4.8 GPM, 20 HP à 8 094 \$ et un modèle de 5 GMP, 20 HP à 7 995 \$

Le modèle de Dickner est le moins cher et correspond plus à nos besoins.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise le contremaître M. Berthier Beaulieu à faire l'achat de la machine à pression auprès de Dickner à 7 070 \$ + taxes et autorise la directrice générale Mme Francine Beaulieu à émettre le chèque dès sa réception.

Que la vieille machine soit offerte en vente par envoi collectif.

Monsieur Claude Breaud, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

24. AFFAIRES NOUVELLES

24.1 GASPILLAGE D'EAU

Informations que le nettoyage des rues avec de l'eau potable est un gaspillage. Une attention sera portée sur cette façon de faire.

254-17

24.2 ABAT-POUSSIERE

Reçu 2 plaintes concernant la poussière au Nord-du-Lac. Trop de camions y circulent,...

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles vérifie auprès de la Sûreté du Québec concernant la circulation qui est interdite aux camions lourds car route de voirie locale.

Monsieur Claude Breaud, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

255-17

25. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

À 21 h 05, d'ajourner cette séance régulière à jeudi, le 17 août à 19 h 30 au même endroit pour poursuivre les affaires soumises qui n'ont pu être entièrement expédiées, entre autres le Point 8 Toitures, plancher, le Point 12 Pavillon - peinture et autres,...

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.



Claude Breaud
Maire



Francine Beaulieu
Directrice générale